

## **Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES Business Center Immatriculée à DUBAÏ LICENCE N°45000185

## **Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h Vendredi : 09h - 12h

contact@muslimavoyages.com

Total à payer	0,00€	
Date échéance	Date échéance 28 novembre 2024	
Facture Date	17 octobre 2024	
Facture Numéro	FAC-0864	

## A l'attention de

Murat SARI sarimurat.17@gmail.com

Retrouvez les photos de votre villa pilotis aux Maldives via ce lien

Retrouvez les photos de votre chambre à Dubai via ce lien

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vols A/R EMIRATES  Départ de Lyon le 23 décembre 2024 à 14h40, arrivée le 24 décembre 2024 à 07h35 aux Maldives (escale 2h31 à Dubai),  Départ des Maldives le 29 décembre 2024 à 18h20, arrivée le 29 décembre 2024 à 21h35 à Dubai (vol direct)  Retour le 3 janvier 2025 depuis Dubai à 08h35, arrivée à Lyon le 3 janvier 2025 à 12h50 (vol direct).	3 876,74 €	3 876,74 €
1	Hotels DHIGUFARU 5 nuits villa pilotis avec piscine privée coucher de soleil All inclusive + transferts hydravion inclus 24 au 29 décembre 2024 MILLENNIUM PLACE BARSHA HEIGHTS 5 nuits chambre supérieure petits déjeuners inclus 29 décembre 2024 au 3 janvier 2025 2 adultes	6 183,26 €	6 183,26 €

Total à payer	0,00€
Payé	-10 060,00 €
Tax	0,00 €
Sous Total	10 060,00 €
Sous Total	10 060,00 €



La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

